

FORMATION 5

Mercredi 9 décembre de 17h à 20h en vidéoconférence

Comprendre les budgets locaux

OBJECTIF

À l'issue de cette formation, les participants maîtriseront les grands principes budgétaires des collectivités locales. Ils disposeront des éléments indispensables à la bonne compréhension et au vote du budget de leur collectivité.

INTERVENANT



**Fred LOUISY, Directeur des Finances,
Ville de Bourg-la-Reine**

Spécialiste de l'analyse financière des collectivités locales, Fred Louisy a travaillé à Massy, puis au sein de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines avant de rejoindre la Direction des finances de la ville de Bourg-la-Reine.

Pédagogue de talent, Fred Louisy accompagne depuis 2011 les élus, les cadres territoriaux, les entreprises et les candidats aux concours de la fonction publique territoriale.

FORMAT

Cette formation se déroule le **mercredi 9 décembre 2020** de 17h à 20h en visioconférence.

Nos formations à destination des élus locaux peuvent être financées soit directement par la collectivité soit par le DIF Elus dont les élus disposent dès le début de leur mandat.

CONDITIONS TARIFAIRES

Le montant de la demi-journée de formation est de **300 euros TTC par participant**.

Votre Contact

PROGRAMME

▸▸ Les grands principes budgétaires et comptables

Budget primitif, compte administratif

Budget principal, budgets annexes

Nomenclatures

▸▸ Le vote du budget

Calendrier

Modalités de vote

▸▸ Principales recettes et dépenses des collectivités

Les compétences des collectivités locales

L'évolution des budgets locaux

▸▸ L'épargne et la structure de financement des investissements

Les organes de décision de la collectivité

Les relations entre les élus et les services

Les relations entre collectivités

▸▸ Les réformes financières récentes et leurs conséquences

EXERCICES PRATIQUES

Débat d'orientation budgétaire

Le vote du budget : quel rôle pour l'élu ?

Votre Contact

Bulletin d'inscription

COMPRENDRE LES BUDGETS LOCAUX MERCREDI 9 DECEMBRE 2020 17H-20H

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe
Mobile
Organisme
Adresse
Code postal..... Ville

Formations financées par :

- la collectivité.
- le DIF Elus (dont les élus disposent dès le début de leur mandat).

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.42.60.69.48 - 06.82.91.37.24

Dès réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées.

Le montant de la demi-journée de formation est de 300 euros TTC par participant.